



Rosny-sous-Bois, le 11 septembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

SALLE DES FETES A 19H30

L'an deux mille vingt, le jeudi 10 septembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 4 septembre 2020 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

M. CAREL, MME AWAD, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, MME PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. BAKIR, M. MESA GIRALDO, MME ELICE, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoint - MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME CHAJID, MME LEFELLE, M. CIANI, M. ANSARY, M. PERNES, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME BONNER, MME ZERROUR, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME VAVASSORI à M. CAREL - MME SMADJA à M. FAUCONNET - M. RICCARDI à M. LE FLOCH - MME BAUBRY à MME PROVOST - MME CARBONELL à MME ROUSSEL

ABSENTS EXCUSES :

SECRETARE DE SEANCE : M. Christophe PERNES

✚ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 4 juillet 2020.**

Adopté à l'unanimité

✚ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mercredi 15 juillet 2020.**

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **DESIGNE 5 représentants de la Ville appelés à siéger au sein du Comité du Syndicat intercommunal de développement de l'espace naturel du Plateau d'Avron, comme suit :**

- Madame Patricia VAVASSORI
- Monsieur Pierre-Olivier CAREL
- Madame Martine ROUSSEL
- Madame Bertine BÖNNER
- Monsieur Pierre POINSIGNON

Adopté à l'unanimité

2. **DESIGNE 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein de la société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du territoire du département de la Seine-Saint-Denis (SEQUANO AMENAGEMENT) :**

- Monsieur Pierre-Olivier CAREL

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

3. **DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein du syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole :**

- Titulaire : Patricia VAVASSORI
- Suppléant : Pierre-Olivier CAREL

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

4. **DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de la Commission communale des impôts directs (CCID) :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Céline GENTILHOMME	Hakim BANAKA
Jean-François BOULLET	Antonio NOBRE
Odile TISSOT	Joëlle ZIGNIN
Marie-Claude ROGER	Nabil HABIB
Edouard ASSILATAM	Marie-Christine ADAM
Serge ROY	Joëlle MARTIN
Laurence PELLON BROUSSE	Laurent ANNELLI
Marie-Christine CRAPEZ	Sylvie BUISSON
Didier LE CASTEL	Hervé HADDAD
Kawtar BOUZIT	Bernard MACREZ
Claude CAPILLON	Katia DA COSTA
Corinne THERY	Raphaël BOUTON
Pierre POINSIGNON	Shannon SEBAN
Patrick BRICLOT	Bernard JARRIGE
Sylvie JACAMENT	Fabien PARISE
Véronique RAIMOND	Marie-Pascale ERRIEAU

Adopté à l'unanimité

5. APPROUVE la création de la Commission de révision du règlement intérieur du Conseil municipal. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de cette Commission comme suit :

Monsieur le Maire est président de droit

Groupe « Passionnément Rosny » :

- **Patrick ARCELUZ**
- **Pierre MANGON**
- **Pierre-Olivier CAREL**
- **Danielle PAILLOT**

Groupe « Rosny Ecologique et Solidaire » :

- **Magalie THIBAUT**
- **Eric BEAL**

Groupe URAM :

- **Claude CAPILLON**
- **Ivan ITZKOVITCH**

Adopté à l'unanimité

6. DESIGNE 5 représentants de la Ville appelés à siéger au sein de la Commission extra-municipale des marchés forains, comme suit :

- **Salim ANSARY**
- **Martine ROUSSEL**
- **Stéphanie BAUBRY**
- **Katia DA COSTA**
- **Fatiha KELOUA**

Adopté à l'unanimité

7. DESIGNE les membres appelés à siéger à la Commission consultative des services publics locaux :

Représentants du Conseil municipal

- **Président : Le Maire ou son représentant**
- **Salim ANSARY**
- **Fabrice CAVANNA**
- **Stéphanie BAUBRY**
- **Shannon SEBAN**
- **Franck DELALANDE**

Adopté à l'unanimité

8. DESIGNE 2 représentants de la Ville appelés à siéger à la Commission de règlement amiable des litiges commerciaux dans le cadre des travaux de la ligne 11 du métro :

- Titulaire : **Salim ANSARY**
- Suppléant : **Patricia VAVASSORI**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

9. DESIGNE 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein de l'association de promotion du prolongement de la ligne 11 du métro (APPL11) :

- **Pierre-Olivier CAREL**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

10. DESIGNE 2 représentants de la Ville (1 titulaire et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du Forum métropolitain du Grand Paris :

- Titulaire : **Pierre-Olivier CAREL**
- Suppléant : **Monsieur le Maire**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

11. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris :

- Titulaire : **Monsieur le Maire**
- Suppléant : **Pierre-Olivier CAREL**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

12. DESIGNE 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein du Conseil de surveillance du Centre hospitalier intercommunal de Montreuil :

- **Charles MESA-GIRALDO**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

13. DESIGNE 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Résidence MAPI Rosny :

- **Christine PROVOST**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

14. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au Comité de suivi de l'opération géothermique Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil :

Titulaires :

- **Sabah BAKIR**
- **Patricia VAVASSORI**

Suppléants :

- **Christophe PERNES**
- **Victorio RICCARDI**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

15. DESIGNÉ 2 représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'Agence locale de l'énergie « Maitrisez votre énergie » (MVE) :

- **Christophe PERNES**
- **Sabah BAKIR**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

16. DESIGNÉ 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein de l'Assemblée générale de l'association « Construire au futur, habiter au futur » :

- **Christophe PERNES**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

17. DESIGNÉ 1 représentant de la Ville pour siéger au Conseil d'école de chaque établissement scolaire, comme suit :

<i>Ecole maternelle Pauline Kergomard</i>	- Mme Martine ROUSSEL
<i>Ecole maternelle des Boutours</i>	- Mme Ninette SMADJA
<i>Ecole élémentaire des Boutours</i>	- M. Steeve CHAMBORAIRE
<i>Ecole élémentaire du Centre</i>	- Mme Nathalie REGNAULD
<i>Ecole maternelle Jean Moulin</i>	- Mme Christine ELICE
<i>Ecole élémentaire Jean Moulin</i>	- M. Fabrice CAVANNA
<i>Ecole maternelle Pré-Gentil</i>	- M. Salim ANSARY
<i>Ecole élémentaire Henri Mondor</i>	- M. Steeve CHAMBORAIRE
<i>Ecole maternelle Raspail</i>	- M. Yoann CIANI
<i>Ecole élémentaire Raspail</i>	- M. Pierre-Olivier CAREL
<i>Ecole maternelle Bois-Perrier</i>	- M. Charles MESA GIRALDO
<i>Ecole élémentaire Félix Eboué</i>	- Mme. Stéphanie BAUBRY
<i>Ecole maternelle des Marnaudes</i>	- M. Victorio RICCARDI
<i>Ecole élémentaire Jean Mermoz</i>	- M. Fabrice LE FLOCH
<i>Ecole maternelle Niepce</i>	- Mme Danielle PAILLOT
<i>Ecole maternelle Etienne Dolet</i>	- M. Philippe SALLIOT
<i>Ecole maternelle Eugénie Cotton</i>	- Mme Christine PROVOST
<i>Ecole maternelle Simone Veil</i>	- Mme Stéphanie BAUBRY
<i>Ecole élémentaire Simone Veil</i>	- Mme Stéphanie BAUBRY

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

18. DESIGNÉ les représentants de la Ville aux Conseils d'administration des établissements secondaires (collèges et lycées) :

Collège Albert Camus :	- Titulaire : Virginie LEFELLE - Suppléante : Christine ELICE
Collège Saint-Exupéry :	- Titulaire : Danièle MAILLOT - Suppléant : Steeve CHAMBORAIRE
Collège Langevin Wallon :	- Titulaire : Danièle MAILLOT - Suppléant : Victorio RICCARDI
Lycée Charles De Gaulle :	- Titulaire : Pierre-Olivier CAREL - Suppléante : Virginie LEFELLE
LEP Jean Moulin	- Titulaire : Pierre-Olivier CAREL - Suppléant : Salim ANSARY

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

19. DESIGNE 1 élu correspondant Défense :

- **Monsieur le Maire**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

20. DESIGNE un élu correspondant sécurité routière :

- **Yoann CIANI**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

21. DESIGNE 1 membre du Conseil municipal appelé à siéger au sein de l'assemblée spéciale de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) :

- **Pierre-Olivier CAREL**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

22. DESIGNE les représentants de la Ville au sein d'associations syndicales libres (A.S.L.) :

- **22 rue Claude Pernès - Volumes 2 &3 (bureaux + stationnements souterrains)**

Titulaire : M. Christophe PERNES
Suppléant : Mme Martine ROUSSEL

- **Bois Perrier – Centre administratif Hoffmann et centre socio-culturel des Marnaudes**

Titulaire : M. Victorio RICCARDI
Suppléant : M. Salim ANSARY

- **4 ter rue Saint Denis – volume 1 abritant la Maison des associations**

Titulaire : Mme Martine ROUSSEL
Suppléant : M. Salim ANSARY

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

23. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'association de gestion globale des centres socioculturels de Rosny-sous-Bois, comme suit :

Président d'honneur : Monsieur le Maire

PROCEDE à un vote à bulletin secret à la désignation d'un représentant dans les groupes de l'opposition (RES et URAM)

SONT CANDIDATS : Monsieur Claude CAPILLON pour le groupe URAM et Madame Salima ZERROUR (pour le groupe RES)

Nombre de votants : 43

Nuls et blancs : 21

Suffrages exprimés : 22

Nombre de voix pour Monsieur Claude CAPILLON (groupe URAM): 10 voix

Nombre de voix pour Madame Salima ZERROUR (groupe RES) : 12 voix

Les 5 représentants du Conseil municipal ayant voix délibératives pour siéger au sein de l'Assemblée générale ordinaire et au sein du Conseil d'administration sont :

- **Mme Khadija CHAJID**
- **M. Felipe DO ESPIRITO SANTO**
- **M. Fabrice CAVANNA**
- **M. Steeve CHAMBORAIRE**
- **Mme Salima ZERROUR**

INDIQUE que Mme Christine ELICE, Adjointe de quartier en charge des centres socio-culturels est également membre de l'Assemblée générale ordinaire et du Conseil d'administration avec voix consultative.

Adopté à l'unanimité

24. DESIGNE 1 représentant de la Ville appelé à siéger au sein de l'association Rosny Rail :

Mme Catherine VENTURA

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

25. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'association « Les amis du jumelage », comme suit :

- **M. Philippe SALLIOT**
- **Mme Ninette SMADJA**
- **Mme Martine ROUSSEL**
- **Mme Catherine VENTURA**
- **M. Felipe DO ESPIRITO SANTO**

- **Mme Sylvie JACAMENT**
- **Mme Bertine BÖNNER**

Adopté à l'unanimité

26. DESIGNE 1 représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein de l'association Rosny sud Animation éducative :

- M. Steeve CHAMBORAIRE

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

27. DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'association des villes pour le vote électronique (AVVE) :

**Titulaire : M. Pierre-Olivier CAREL
Suppléant : Mme Danielle PAILLOT**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

28. DESIGNE les représentants du Conseil municipal au sein du groupe d'intérêt public Maximilien :

**Titulaire : M. Fabrice LE FLOCH
Suppléant : Mme Stéphanie BAUBRY**

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

RESSOURCES HUMAINES

29. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S)

30. DESIGNE un nouveau délégué élu au Comité national d'action sociale (CNAS) pour le mandat 2020-2026 :

- Mme Ninette SMADJA

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

31. APPROUVE le renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal auprès de la Société du Grand Paris. APPROUVE la convention de mise à disposition dudit agent et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

32. APPROUVE la fixation de la rémunération du Président du Conseil d'administration de la SEMRO en tant que mandataire social.

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

33. AUTORISE la perception directe de jetons de présence par les représentants de la Ville au Conseil d'administration de la SEMRO, sous condition d'une présence effective.

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

34. AUTORISE la perception directe de jetons de présence par les représentants de la Ville au Conseil d'administration de la SPL PAREDEV, sous condition d'une présence effective.

Adopté par 29 voix pour, 7 abstentions (RES) et 7 non-prises part au vote (URAM)

MAISON DES ASSOCIATIONS

35. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2020-2021 entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association AEROSNY – dite AERO et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 40.000 € au profit de ladite association.

Adopté à l'unanimité

FONCIER / IMMOBILIER

36. APPROUVE l'acquisition par la Ville, auprès des Consorts PATARINI, d'une parcelle cadastrée section AV n°239, d'une contenance d'environ 30 m², en vue de la régularisation de l'alignement de la propriété du 66 rue des Chardons, moyennant le prix symbolique de 1 €. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

37. APPROUVE la rétrocession du droit au bail commercial portant sur le local sis 36-40 rue du Général Gallieni entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la société « Au bout des fromages ». AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte définitif de rétrocession du droit au bail et tout acte en découlant.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

38. APPROUVE la poursuite de l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public (terrasse / étalage), pour la période du 12 mai au 31 décembre 2020 dans le cadre du soutien de la Ville aux commerces de proximité, face aux pertes économiques liées à la crise sanitaire du Covid-19.

Adopté à l'unanimité

39. APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention entre la Ville et la RATP relative à l'intervention d'un salarié de la Ville de Rosny-sous-Bois sur le chantier de la Dhuys. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE / CULTURE

40. APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association France tiers lieux.

Adopté à l'unanimité

41. APPROUVE les conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et les collèges Saint-Exupéry, Langevin Wallon et Albert Camus relatives aux mesures de responsabilisation. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

42. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 21H50.



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**